

[marches-securises.fr](http://marches-securises.fr)

PUBLICATION

## ÉTABLISSEMENT

**sictiam**

**SICTIAM (06)**  
Les Oréades  
125 rue des Amandiers -  
CS70257  
06905 Sophia Antipolis Cedex

**AVIS DE MARCHÉ****FOURNITURES**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

**Section 1 - Acheteur****1.1 Acheteur**

Nom officiel : SICTIAM (06).

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

**Section 2 - Procédure****2.1 Procédure**

Titre: FOURNITURE, MISE EN ŒUVRE ET MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DE MATÉRIELS ET LOGICIELS DE SYSTÈMES DE VIDÉOPROTECTION.

Description: La présente consultation a pour objet la fourniture, la mise en œuvre et le maintien en condition opérationnelle de matériels et logiciels de systèmes de vidéoprotection. La description détaillée des fournitures et services est indiquée dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Identifiant interne: 2025-AFFAIRE-21.

Type de Procédure: Ouverte.

Procédure accélérée: NON.

Principales caractéristiques de la procédure: L'accord-cadre est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1°, R.2131-16, R.2161-3 2°, R.2161-4, R.2161-5, R.2162-2, R.2162-4 à R.2162-7 et R.2162-9 du Code de la commande publique. La procédure du référent pré-contractuel prévue aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) peut être mise en œuvre avant la signature du contrat. La procédure du référent contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative (CJA) peut également être mise en œuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référent pré-contractuel. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, dans un délai de 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référent suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. n°358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative)..

**2.1.1 Objectif**

Nature du marché: fournitures.

Nature supplémentaire du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 35120000. 35125300. 45200000. 50343000.

**2.1.2 Lieu d'exécution**

Adresse postale: Les Oréades - 125 rue des Amandiers - CS 70257.

Ville: Sophia Antipolis.

Code postal: 06905.

Code NUTS: FRL03.

Pays: FRANCE.

**2.1.3 Valeur**

Informations complémentaires du marché: 20000000 EUR.

Informations complémentaires du marché: 20000000 EUR.

**2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires de la procédure: Les critères, sous-critères de sélection des offres, ainsi que leurs méthodes de notation sont indiqués aux articles 6.3 et 6.4 du Règlement de la Consultation (RC). Les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des offres sera ouverte. Les autres plis, précédemment déposés par le candidat, seront rejetés sans avoir été ouverts. Le SICTIAM ne prendra donc pas connaissance du contenu de ces plis. Toute modification de l'offre du candidat doit en conséquence donner lieu à une nouvelle transmission de l'intégralité de l'offre comprenant la ou les modifications. Les pièces à fournir au titre de l'offre sont indiquées à l'article 4.6 du Règlement de la Consultation (RC). Le Budget du SICTIAM ou de chaque bénéficiaire de la centrale d'achat financera les dépenses afférentes au marché. Dans le cas où le marché subséquent est supérieur à 50 000 euros hors taxes et si le délai d'exécution est supérieur à deux mois, une avance de 5 % est accordée au titulaire (sauf indication contraire dans l'acte d'engagement). Toutefois, le paiement de cette avance n'est possible qu'après constitution d'une garantie à première demande. Le marché ne prévoit pas de retenue de garantie..

Base juridique : Directive 2014/24/EU

**2.1.5 Conditions de passation des marchés****2.1.6 Motifs d'exclusion**

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:

Faillite:

Corruption:

Concordat:

Participation à une organisation criminelle:

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:

Fraude:

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:

Insolvabilité:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:

Biens administrés par un liquidateur:

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure:

Motifs d'exclusion purement nationaux:

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:

Coupable d'une faute professionnelle grave:

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:

Paiement des cotisations de sécurité sociale:

État de cessation d'activités:

Paiement d'impôts et taxes:

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:

## **Section 5 - Lot**

### **5.1 LOT N° : LOT-0001**

Identifiant interne: 2025-AFFAIRE-21.

Titre: FOURNITURE, MISE EN ŒUVRE ET MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DE MATÉRIELS ET LOGICIELS DE SYSTÈMES DE VIDÉOPROTECTION.

Description: La présente consultation a pour objet la fourniture, la mise en œuvre et le maintien en condition opérationnelle de matériels et logiciels de systèmes de vidéoprotection. La description des détaillées des spécifications techniques est indiquée dans le cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)..

#### **5.1.1 Objectif**

Type de marché: fournitures.

Type de marché additionnel: services.

Classification CPV: 32323500. 35125300. 45222300. 50343000.

#### **5.1.2 Lieu d'exécution**

Ville: Sophia Antipolis.

Code Postal: 06905.

Pays: France.

#### **5.1.3 Durée estimée**

Durée par mois: 12.

#### **5.1.4 Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements: 3.

Description: Le présent accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification pour une durée ferme de 12 mois. Il est ensuite renouvelable 3 fois pour des périodes de 12 mois par reconduction expresse. Dans les 3 mois précédant la fin de chaque période de validité du marché, l'acheteur signalera par écrit au titulaire s'il souhaite la reconduction du contrat. Le titulaire ne pourra pas refuser la reconduction du marché..

#### **5.1.5 Valeur**

Valeur (hors TVA): 20000000 EUR.

Valeur maximale de l'accord-cadre: 20000000 EUR.

#### **5.1.6 Informations générales**

Les noms et qualifications professionnelles du personnel affecté à l'exécution du marché doivent être indiqués: Non requises

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

#### **5.1.7 Achats stratégiques**

Objectif de l'approvisionnement stratégique: none.

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

#### **5.1.8 Critères d'accessibilité**

#### **5.1.9 Critères de sélection**

#### **5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère Prix :**

Description : Prix.  
Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère Qualité :**

Description : Valeur technique.  
Pondération (points, valeur exacte) : 60

**5.1.11 Documents de marché**

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.  
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

**5.1.12 Conditions du marché public**

Soumission électronique : Requise  
Date limite de réception des offres : 16/01/2026 à 15:00.  
Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.  
Catalogue électronique : Non autorisée  
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.  
Variantes : Non autorisée  
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

**Conditions de présentation :****Conditions du marché :**

Facturation électronique : Requise

**5.1.15 Techniques**

Accord-cadre, sans remise en concurrence  
Nombre maximum de participants : 1.  
Informations sur le système d'acquisition dynamique:  
Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision**

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nice

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Informations relatives aux délais de recours : La procédure du référé pré-contratuel prévue aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) peut être mise en œuvre avant la signature du contrat. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.551-13 à L.551-23 du Code de justice administrative (CJA) peut également être mise en œuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé pré-contractuel. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, dans un délai de 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne, req. n°358994 ; article L.521-1 du Code de justice administrative).

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SICTIAM (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation : SICTIAM (06)

Organisation qui traite les offres : SICTIAM (06)

## Section 8 - Organisations

**8.1 ORG-0001**

Nom officiel : SICTIAM (06).  
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 25060187900076.  
Adresse postale : Les Oréades - 125 rue des Amandiers - CS70257.  
Adresse postale : Les Oréades - 125 rue des Amandiers - CS70257.  
Ville : Sophia Antipolis Cedex.  
Code postal : 06905.  
Pays : FRANCE.  
Point de contact: Service de la Commande Publique.  
Adresse électronique: [marches@sictiam.fr](mailto:marches@sictiam.fr).  
Téléphone: +33 492969292.  
Adresse internet: <https://www.sictiam.fr>.  
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

**8.2 ORG-0003**

Nom officiel : Tribunal administratif de Nice.  
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17060005000026.  
Département : Alpes-Maritimes.

Adresse postale : 18 avenue des fleurs.  
Ville : NICE CEDEX 1.  
Code postal : 06050.  
Pays : FRANCE.  
Point de contact: greffe.ta-nice@juradm.fr.  
Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr.  
Téléphone: +33 489978600.  
Télécopieur: +33 493557831.  
Adresse internet: <https://nice.tribunal-administratif.fr>.  
Url d'échange d'informations: <https://nice.tribunal-administratif.fr>.

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

Identifiant/version de l'avis :2f62a010-9dbb-464c-ba8a-88f58e3e9b2d  
Type de formulaire: Mise en concurrence.  
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.  
Date d'envoi de l'avis: 10/12/2025 à 16:11.  
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.